

Étaient présents : Mme. GLOVER (élue référente), M. DUPUIS (agent de la ville), Mme ROUSERÉ, M. DELZORS, M. PEDRO, M. SAINT-MARTIN et M. DYPRE

Etaient excusés : Mme BEAUCHARD, M. ANGEL, M. POIRIER

Etaient absents : Mme FREDON et M. Fredon

Objet : 2^{ème} réunion du comité de quartier du BELVEDERE, réponses aux questions du compte-rendu 21 octobre 2021 et sujets divers.

Préambule

Mme. BEAUCHARD secrétaire du comité de quartier n'étant pas disponible ce soir, il faut nommer un secrétaire.

Élection du secrétaire

Un vote est organisé pour l'élection du secrétaire, M. DELZORS seul candidat est élu à l'unanimité.

Points évoqués lors de la réunion

- Débroussaillage et taillages des haies par les services techniques rue Ingres
- Réflexions en cours sur l'enlèvement de haies pour remplacement
- Réfection de la chaussée rue Ingres

Problèmes de stationnement :

- Des règles de bons voisinages doivent avant tout être appliqués. Si désaccords récurrents, l'application du règlement doit être mis en place.
- Nécessité de mise en place de « poteaux » à chaque angle de la rue Vigée Lebrun, et Henri Matisse, car stationnement dangereux donc risque d'accident. Les services techniques doivent être contactés à ce sujet. il faut effectivement faire la distinction entre des stationnements potentiellement dangereux dans les virages et faire en sorte que le nécessaire soit fait par la mise en place de plots (cela devrait d'ailleurs être effectué sur l'ensemble des ronds-points des résidences et à chaque angle de rue). Quant à la verbalisation, je crois qu'il faut raison gardée, si l'on veut maintenir des bonnes relations de voisinage. La verbalisation doit être utilisé, si il n'y a pas d'autres recours possibles entre voisins, mais d'ailleurs comme pour toutes nuisances. Quant à supprimer les espaces verts, c'est un non-sens total....le bétonnage est déjà suffisamment important.

Vidéo surveillance :

- Il n'est pas prévu de nouvelle caméra sur le quartier

Etat des routes

- La réfection globale n'est pas prévue. En cas de dégradation dans la chaussée signalement à effectuer sur l'appli « Chennevières je signale »

Ralentisseur :

- Les services techniques et la DDE spécifient que le ralentisseur situé rue Ingres est bien aux normes, Comme il y a un désaccord sur la réponse apportée un courrier doit être effectué auprès de la mairie.

Square du jeu de Paume

- La demande de mise en place d'une 2^{ème} balançoire est refusée, car empièterait trop sur l'espace vert

- Fermeture de l'accès rue du belvédère aux utilisateurs du parc, l'accès s'effectue par la rue Aristide Briand (plus sécurisé)
- Mise en place d'un point d'eau à l'étude
- Possible installation semi permanente en été d'un « food truck, glaces et gaufres... »

Rue du Belvédère :

- Réponse négative sur l'installation d'un radar pédagogique malgré les vitesses excessives constatées.

Pourquoi une réponse négative ? Quelles sont les actions possibles ? nous sommes tous convaincu de la dangerosité liée à la vitesse excessive et notamment à l'intersection de la rue du Belvédère et de la rue Jean Jaurès. Double dangerosité : Léger décrochage de la rue du Belvédère où certaines voitures vont tout droit en empiétant sur la voie de circulation en sens opposé. Pour rappel, il n'y a pas de marquage au sol ce qui n'aide pas.

L'intersection n'est pas très loin de l'entrée du Parc du jeu de paume, il y a donc beaucoup de passage de parents et enfants. Un accident pourrait se transformer en drame si rien n'est fait.

Attente de la réponse d'EPA MARNE sur le devenir et travaux de la « Maison squattée », qui est leur propriété. (Alerté à plusieurs reprises sur le sujet)

- Eaux usées et inondation en cas de forte pluie, liées aux problèmes de canalisation. Une campagne de curage de réseau et d'inspection est en cours.

Divers (autres que quartier du belvédère)

- Installation d'une voie piétonne et d'une piste cyclable de la nouvelle école au centre-ville
- Demande d'installation de ranges vélo à proximité des commerces et école « Germaine Tillion »
- Ouverture du centre culturel 2023/2024 sur le parking actuel du Théâtre (travaux devant démarré en juin 2022)
- Quid de la mise en place de l'interdiction des véhicules polluants en ZFE ? pas de réponse définitive sur le sujet
- Travaux de nuit et sulfatage sur le champ de la Maillarde
 - Concernant le sulfatage, suite à un entretien avec le cabinet de M. le Maire, l'agriculteur a confirmé utiliser des produits sans glyphosate et sans danger pour la santé mais odorant car plus naturel
 - Concernant les travaux de nuit, celui-ci doit être contacté par les services de la mairie
- Aménagement du champ de la Maillarde et du chemin de la queue en Brie, pour pallier les différentes nuisances. Rien de prévu sur du cours terme
- Installation des lampadaires rue Aristide Briand, le chantier suit son plan de marche (installation en fin de chantier)
- Moyens de Transports suite à la densification de la population : création de la ligne 6 Bords de Marne, demande à faire au STIF afin d'augmenter les rotations de la ligne 8 et à la RATP pour la ligne 308
- Résidence Senior : Monsieur Le Maire à relancer le promoteur pour un démarrage rapide des travaux